



Direktion für Inneres und Justiz
Handelsregisteramt des Kantons Bern

Poststrasse 25
3071 Ostermundigen
+41 31 633 43 60
hrabe@be.ch
www.hrabe.ch

Inscription d'une nouvelle société anonyme

1. Raison de commerce

2. Siège (commune politique)

3. Domicile

Locaux propres:
Adresse de domiciliation (c/o):

4. Autre adresse

5. Date des statuts

6. But

7. Capital-actions

--

8. Apports effectués

--

9. Actions

Nombre:	Type:	Valeur nominale:	Actions privilégiées
Nombre:	Type:	Valeur nominale:	Actions à droit de vote privilégié

10. Droits de préférence, le cas échéant

Les actions privilégiées accordent des droits de priorité en termes de:			
dividendes	produits de la liquidation	droit de souscription	

11. Capital-participation

--

12. Apports effectués

--

13. Bons de participation

Nombre:	Type:	Valeur nominale:	Bons de participation privilégiés
Nombre:	Type:	Valeur nominale:	Bons de participation privilégiés

14. Bons de participation privilégiés, le cas échéant

Les bons de participation privilégiés accordent des droits de priorité en termes de:			
dividendes	produit de la liquidation	droit de souscription	

15. Restriction à la transmissibilité

Oui	Non	La transmissibilité des actions nominales est restreinte en vertu des statuts.
Oui	Non	La transmissibilité des bons de participation nominaux est restreinte en vertu des statuts.

16. Actions au porteur et/ou bons de participation au porteur

Oui	Non	La société a coté en bourse des droits de participation; elle est par conséquent habilitée à détenir des actions au porteur ou des bons de participation au porteur.
Oui	Non	La société a émis la totalité des actions au porteur ou des bons de participation au porteur sous forme de titre intermédiés au sens de la loi sur les titres intermédiés. Elle est donc habilitée à détenir des actions au porteur ou des bons de participation au porteur.

17. Bons de jouissance, le cas échéant

Nombre:	Droit:
---------	--------

18. Communications aux actionnaires

--

19. Organes de publication

FOSC	Autres:
------	---------

20. Organe de révision ou renonciation au contrôle restreint

Organe de révision:	Numéro IDE: CHE-
Selon la déclaration du	il a été renoncé au contrôle restreint.

21. Apports en nature et/ou reprise de biens

--

22. Compensation

--

23. Contenu et valeur d'avantages particuliers, le cas échéant, conformément aux statuts

--

24. Augmentation approuvée et/ou conditionnelle du capital

Oui	Non	L'assemblée générale a décidé, le capital avec un renvoi aux statuts pour les détails.	une augmentation approuvée du
Oui	Non	L'assemblée générale a décidé, le du capital avec un renvoi aux statuts pour les détails.	une augmentation conditionnelle

25. Personnes inscrites

Nom de famille¹

Prénom²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / titres universitaires⁴

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

Nom de famille¹

Prénom²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / titres universitaires⁴

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

Nom de famille¹

Prénom²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / titres universitaires⁴

m	f	Dr	Prof.
---	---	----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

¹ Le nom de famille à inscrire est celui qui figure sur la pièce d'identité officielle de la personne.

² Il s'agit d'inscrire au moins un prénom figurant sur la pièce d'identité officielle de la personne. Si la personne porte plusieurs prénoms, seul(s) celui ou ceux devant être publié(s) doit ou doivent être fourni(s).

³ L'indication est facultative et ne doit donc être fournie que dans le cas où un éventuel prénom usuel, diminutif ou nom d'artiste doit être publié.

⁴ Les titres universitaires doivent s'accompagner d'une attestation (p. ex. légalisation ou copie du diplôme universitaire).

⁵ Inscrire le lieu d'origine pour les citoyens suisses et la nationalité pour les ressortissants étrangers.

⁶ A indiquer obligatoirement pour les membres de l'organe suprême de direction ou d'administration: dans les autres cas, il est possible d'inscrire «sans fonction».

⁷ Des signatures individuelles ou collectives ainsi que des procurations individuelles ou collectives sont possibles.

26. Pièces justificatives remises

1. Réquisition d'inscription
2. Acte authentique
3. Statuts authentifiés
4.

5.
6.
7.
8.

27. Commande d'un extrait du registre du commerce (facultatif)

Extrait du registre du commerce après la publication dans la FOS (40.00 fr.)	Nombre:
Extrait du registre du commerce avant la publication dans la FOSC (120.00 fr.)	Nombre:

28. Signature de la ou des personnes requérant l'inscription

Signature

Signature

--

Nom et prénom en caractères d'imprimerie

--

Nom et prénom en caractères d'imprimerie

29. Signature d'autres personnes disposant du droit de signature

Signature

Signature

--

Nom et prénom en caractères d'imprimerie

--

Nom et prénom en caractères d'imprimerie

30. Légalisation officielle des signatures apposées aux chiffres 28 et 29

Les personnes autorisées à signer ci-dessus doivent signer personnellement auprès de l'Office du registre du commerce, en présentant un passeport, une carte d'identité ou un titre de séjour suisse valables (art. 21, al. 1, lit. a ORC). Si la signature est déposée comme pièce justificative, sur papier, elle doit être légalisée par un officier public (art. 21, al. 1, lit. b, ch. 1 ORC). Les légalisations auxquelles il a été procédé à l'étranger seront munies d'une surlégalisation ou d'une apostille.

Coordonnées

La présente feuille ne constitue pas un justificatif pour l'inscription au registre du commerce. Veuillez la remettre séparément (non imprimée/remplie en recto verso) afin que les indications ne soient pas soumises à la publicité du registre du commerce.

Adresse postale de livraison

Adresse électronique de livraison

Adresse de facturation des émoluments

**Coordonnées de la personne à contacter
(questions, etc.)**